

# LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE GRANDLYON HABITAT



GrandLyon Habitat, Office Public de l'Habitat, s'inscrit dans la longue histoire du logement social, depuis sa création en 1920. Notre organisme est le premier bailleur social sur Lyon intra-muros et gère près de 27 000 logements sur 39 communes de la métropole.

GrandLyon Habitat est un bâtisseur et un gestionnaire responsable, précurseur dans le développement durable.

L'organisme offre, sur les territoires de la métropole lyonnaise, aux publics économiquement modestes, un habitat abordable ainsi qu'un accompagnement de proximité, favorisant des parcours résidentiels adaptés à leurs besoins et à leur intégration.

GrandLyon Habitat s'appuie sur une production de logements et d'équipements publics de haute qualité environnementale et bien intégrés à la ville.

**L'amélioration de la performance énergétique à travers la certification ISO 50001 et la mise en place d'un système de management de l'énergie sont l'un des objectifs prioritaires** inscrits dans l'axe 3, « Le patrimoine vecteur de la transformation de la ville et de la transition écologique », de notre projet d'entreprise « Satisf'Actions ».

Le pilotage de cet objectif est sous la responsabilité de Patrick Rousseau, Directeur du Patrimoine et du Cadre de Vie et membre du comité de direction.

Le pilotage de la certification ISO 50001 et du système de management est confiée à Sébastien Marty, responsable du service Energie au sein de la même direction.

**GrandLyon Habitat a obtenu la certification en juillet 2021** : elle atteste de son engagement durable dans une démarche structurée de maîtrise de ses consommations énergétiques.



## ➤ LES ENJEUX POUR GRANDLYON HABITAT

Les enjeux sont essentiels au regard du contexte avec

- la nécessaire lutte contre le réchauffement climatique qui touche chacun d'entre nous, **mais en particulier les plus modestes**,
- la raréfaction des énergies fossiles,
- l'évolution des coûts correspondants, **rendant nos locataires encore plus vulnérables économiquement, avec y compris des enjeux sur la santé.**

Les actions menées permettent, par ailleurs, **d'améliorer de façon pérenne le confort de nos locataires et la qualité du service apporté.**

**Les résultats de cet engagement sont probants**, puisque nous avons notamment réduit les consommations d'énergie du parc en chauffage collectif de plus de 16%, et ceux-ci constituent un encouragement à poursuivre collectivement notre démarche.



## ➤ LES AXES DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE GRANDLYON HABITAT

Pour poursuivre et réussir notre transition énergétique, GrandLyon Habitat déploie une politique basée sur 4 volets principaux :

- 1 **Maîtrise du patrimoine, de ses équipements techniques et optimisation de leurs consommations** à travers, la modélisation du parc, un pilotage rigoureux des contrats, et le développement d'outils de suivi performants et fiabilisés.
- 2 **Amélioration de la performance du parc existant**, à travers notamment un programme extrêmement ambitieux de rénovation thermique (3 000 logements, 200 m€ dans le cadre du contrat de

plan 2022/2026) et des améliorations permanentes lors du renouvellement des composants.

- 3 **Réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et de l'empreinte carbone de l'entreprise**, notamment sur l'achat d'énergie et l'évolution de notre mix énergétique, avec le recours massif aux Energies Renouvelables (raccordement aux réseaux de chaleur, solaire thermique ou photovoltaïque, biomasse, ...)
- 4 **Formation et sensibilisation des acteurs concernés**, en interne (collaborateurs) et en direction des autres parties prenantes notamment les locataires. L'instance du « comité de pilotage environnemental » qui réunit régulièrement de nombreux collaborateurs constitue évidemment dans ce cadre un vecteur essentiel.

## ➤ LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Pour mettre en œuvre sa politique énergétique, **GrandLyon Habitat a mis en place une équipe de management de l'énergie**, chargée notamment de la mise en œuvre, de l'animation et de l'amélioration continue du Système de Management de l'Énergie.

Elle est composée de :

- Deux directeurs membres du comité de Direction : **Patrick Rousseau**, Directeur du Patrimoine et du Cadre de vie et **Eric Perron**, Directeur du Pôle Aménagement de Développement Immobilier
- Un responsable du service Énergie au sein de la Direction du Patrimoine : **Sébastien Marty**
- Une responsable du service Réhabilitation au sein de la Direction du Patrimoine : **Elodie Morel**
- Une représentante de la direction de la Performance et de la Qualité en charge des audits internes : **Delphine Sauvadet**
- Un responsable du secteur logistique et animateur du Défi Bureau à Énergie Positive : **Fabrice Violet**

*Une revue annuelle du système de management, permet au comité de Direction de s'assurer de son efficacité, de sa pertinence et de sa cohérence avec les orientations stratégiques de l'entreprise.*

## ➤ LES ACHATS ET LA CONCEPTION



**L'amélioration de la performance est un objectif omniprésent dans tous les actes d'achat**, qu'il s'agisse de produits ou de services, dans la conception des opérations et dans les diverses actions menées par l'entreprise ayant un impact sur le sujet.

## ➤ LA DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION ET DES RESSOURCES

Toutes les informations relatives à la démarche sont organisées, classées et mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Pour ce faire un espace collaboratif sur l'intranet la Ruche est ouvert

**GrandLyon Habitat s'engage à se donner les moyens nécessaires pour atteindre les cibles et objectifs définis**

(ressources humaines, financières, outils, compétences spécialisées, ...)

## ➤ LE RESPECT DES EXIGENCES

GrandLyon Habitat s'engage à respecter les exigences légales, réglementaires et les autres exigences auxquelles il est soumis en matière d'énergie.

**Jean-Noël Freixinos**

Directeur Général de GrandLyon Habitat  
À Lyon, le 28 février 2024

ISO 50001

**BUREAU VERITAS**  
Certification

